



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2017-2018

**Juillet 2020**

**Directeur Général, Directeur de publication**

**Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (p.i.)	Allé Nar DIOP
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Ouleye K. SOW DIOP
Agent Comptable Particulier (ACP)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Assane THIOUNE, Saliou MBENGUE, Séckène SENE, Mamadou BAH, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOU, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR / Khady BA
2. MIGRATION	Awa CISSOKO
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
5. SANTE	Amy Collé CISSE
6. JUSTICE	Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE
10. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
11. ELEVAGE	Hamady DIALLO/ Kandé CISSE
12. PECHE MARITIME	Khadim SOURANG/ Mouhamadou Bassirou DIOUF
13. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
14. TOURISME	Ousmane DIOUF/Manga NDIAYE
15. BTP	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP/Papa Mamadou N'DIAYE
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar SENGHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Adja Aby SAMBE
19. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE/El Malick CISSE
20. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE
22. FINANCES PUBLIQUES	Ndèye Seynabou SARR/ Madiaw DIBO
23. ENERGIE, MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème Keïta/Abdou Aziz DIOUF
24. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## **Introduction**

La gestion des finances publiques est marquée en 2017 et 2018 par l'exécution satisfaisante des dépenses et la progression de la mobilisation des recettes.

Les dépenses publiques, au titre des années 2017 et 2018, sont caractérisées par la poursuite de la politique de rationalisation des dépenses courantes de l'État à travers la gestion prudente des charges de fonctionnement et du maintien d'un niveau soutenu des investissements structurants.

La situation des recettes est impulsée par un bon comportement de celles fiscales en relation avec l'élargissement de l'assiette fiscale du fait du renforcement des outils de collecte et de contrôle.

En conséquence, le déficit budgétaire global est passé de 3,3% du PIB en 2016 à 3,0% en 2017 et à 3,7% en 2018.

Le présent chapitre s'articulera autour de quatre axes. Le premier fait le point sur les recettes budgétaires de la période sous revue. Le second et le troisième abordent respectivement les dépenses publiques et les sources de financement du déficit budgétaire. Enfin, le dernier point présente les principaux indicateurs de la gestion budgétaire.

L'analyse est faite en adoptant le nouveau format du Tableau des Opérations financières de l'Etat (TOFE) qui est élaboré suivant le Manuel de Statistiques de Finances publiques (MSFP) du FMI de 2001.

A ce titre, certains termes ont disparu comme les dépenses en capital, les impôts directs et indirects ainsi que les prêts nets. Toutefois, pour des besoins d'analyse, les dépenses en capital (dons en capital, acquisitions nettes d'actifs non financiers et autres acquisitions nettes d'actifs non financiers) seront calculées et analysées pour ressortir les dépenses de l'Etat destinées à financer ses investissements.

### **XXIII.1. LES RECETTES<sup>58</sup>**

Les recettes de l'Etat sont formées des recettes fiscales, des dons et des autres recettes. Elles ont progressé de 1,8% entre 2016 et 2017, passant de 2 334,6 milliards<sup>59</sup> à 2 376,6 milliards, imputable à la hausse de 3,8% des recettes fiscales.

En 2018, les recettes ont augmenté de 2,1% pour s'établir à 2 425,4 milliards de FCFA. Cette performance est essentiellement liée au bon recouvrement des recettes fiscales (7,7%) et à la hausse des dons (10,5%).

#### **XXIII.1.1. LES RECETTES FISCALES**

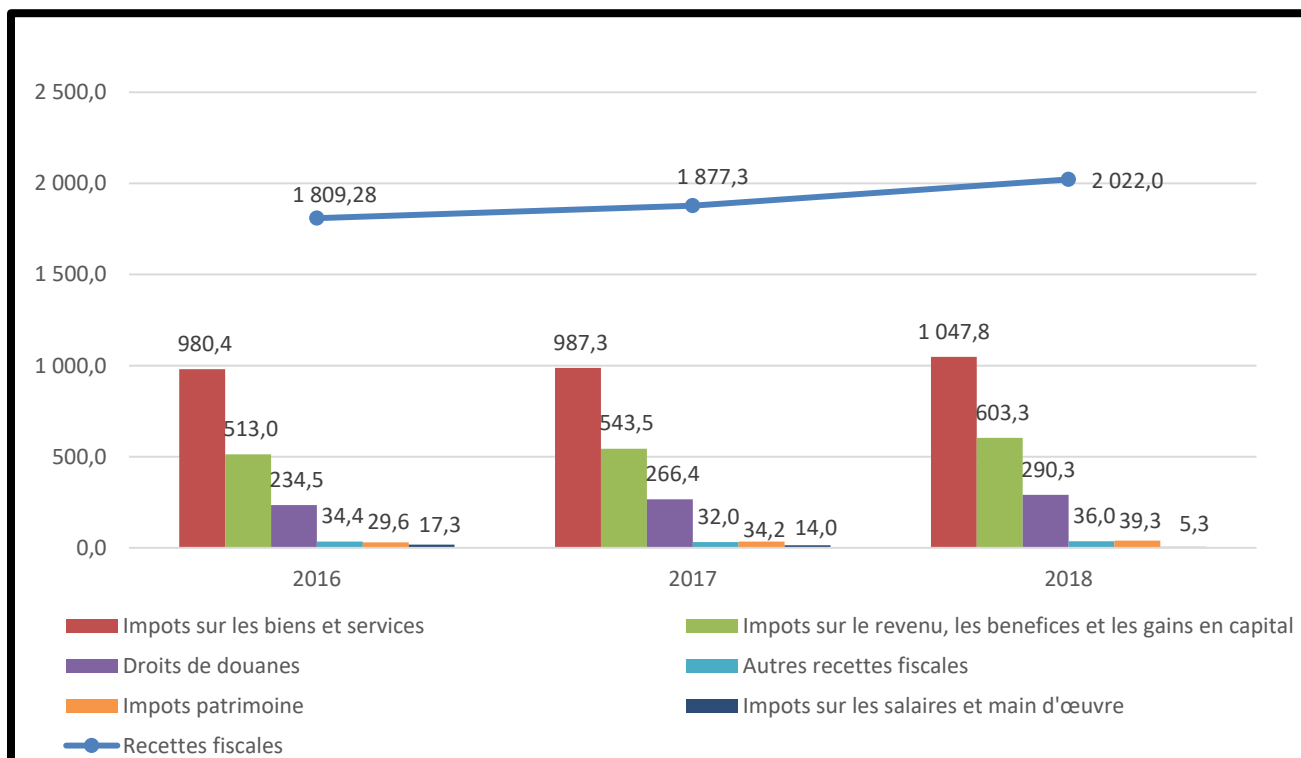
Les recettes fiscales (y compris le Fonds de Soutien à l'Energie (FSE)) de l'Etat se sont établies à 1 877,3 milliards en 2017 contre 1 809,3 milliards en 2016, soit un accroissement de 3,8%, sous l'effet des impôts sur le patrimoine (15,3%), des droits de douanes (13,6%) ainsi que des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital (5,9%).

En 2018, les recettes fiscales ont augmenté de 7,7% pour atteindre 2 022,0 milliards, en liaison avec les performances enregistrées sur les impôts sur le patrimoine (15,0%), les autres recettes fiscales (12,5%), les impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital (11,0%), les droits de douanes (9,0%) et les impôts sur les biens et services (6,1%).

<sup>58</sup> Le tableau xx-10 de l'annexe présente la décomposition détaillée des recettes budgétaires.

<sup>59</sup> Les valeurs sont en FCFA sauf indication contraire.

Graphique XXIII-1 : Evolution des recettes fiscales (milliards FCFA)



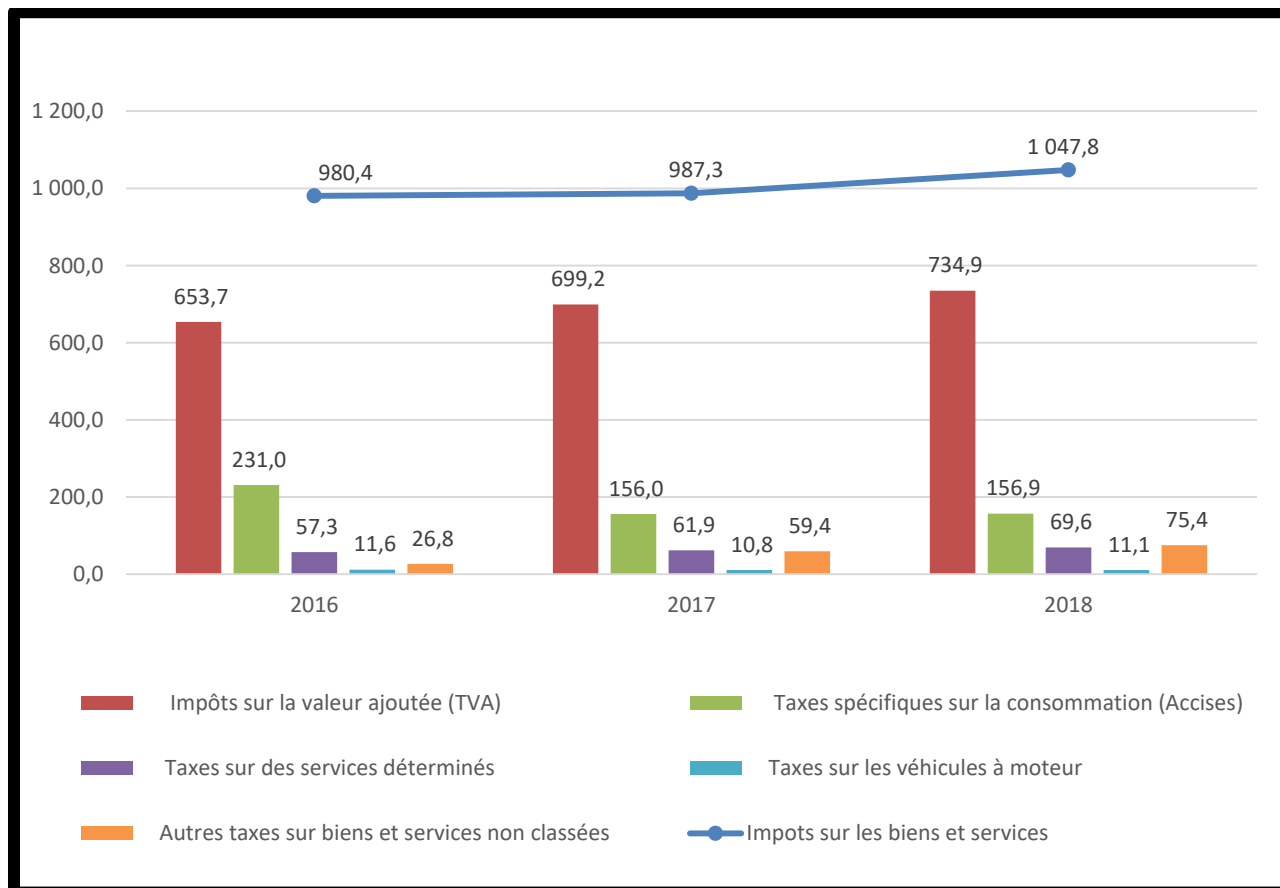
Source : DGCPT, DGPPE, TOFE

Les impôts sur les biens et services ont connu une légère hausse de 0,7% entre 2016 et 2017, passant de 980,4 milliards à 987,3 milliards, à la faveur de l'impôt sur la valeur ajoutée (appelé TVA) (+7,0%), des taxes sur les services déterminés (+8,2%) et des autres taxes sur les biens et services non classées (121,8%). L'évolution des impôts sur la valeur ajoutée (699,2 milliards en 2017 contre 653,7 milliards en 2016) est liée à l'augmentation conjointe de la TVA intérieure (+5,5%) et de la TVA à l'import (+8,2%). En revanche, les taxes spécifiques sur la consommation (accises) ont chuté de 32,5%, passant de 231,0 milliards en 2016 à 156,0 milliards en 2017, et les taxes sur les véhicules de 6,7% en 2017. La forte baisse des accises est sous l'effet du repli des taxes spécifiques sur les produits pétroliers, en particulier la taxe pour le Fonds de Soutien aux Importations des Produits pétroliers (FSIPP), à la suite du relèvement des cours du pétrole et du blocage des prix à la pompe.

En 2018, les impôts sur les biens et services se sont confortés de 6,1% pour atteindre 1 047 milliards, en raison essentiellement de la bonne tenue des impôts sur la valeur ajoutée (5,1%), des taxes sur services déterminés (12,4%) et des autres taxes sur biens et services non classés (27,0%). L'augmentation de la TVA est

imputable à la TVA intérieure (4,4%) et la TVA à l'import (5,7%). Les accises ont légèrement progressé de 156,0 milliards en 2017 à 156,9 milliards en 2018.

**Graphique XXIII-2 : Evolution des impôts sur les biens et services de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)**

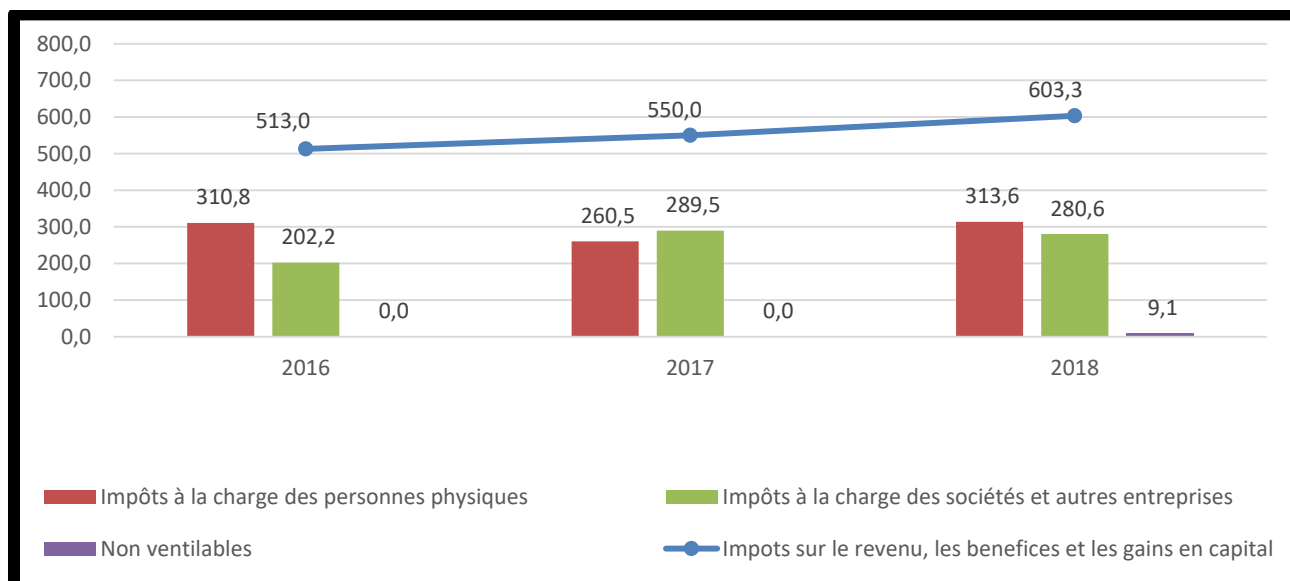


Source : DGCT, DGPPE, TOFE

Les impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital ont connu une hausse de 7,2% entre 2016 et 2017, passant de 513,0 milliards à 550,0 milliards, à la faveur de celle des impôts à la charge des sociétés et autres entreprises (289,5 milliards en 2017 contre 202,2 milliards en 2016). Toutefois, cette évolution est amoindrie par le retrait des impôts à la charge des personnes physiques (260,5 milliards en 2017 contre 310,8 milliards en 2016).

En 2018, les impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital ont augmenté de 9,7% pour s'établir à 603,3 milliards, imputable aux impôts à la charge des personnes physiques (313,6 milliards contre 260,5 milliards en 2017). Les impôts à la charge des sociétés et autres entreprises ont connu une chute de 3,1% en 2018 pour atteindre 280,6 milliards.

**Graphique XXIII-3 : Evolution des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)**



Source : DGCP, DGPPE, TOFE

Concernant les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales (droits de douanes), ils ont progressé de 13,6% en 2017 et de 9,0% en 2018. Ils sont évalués à 234,5 milliards en 2016, à 266,4 milliards en 2017 et à 290,3 milliards en 2018.

Pour les impôts sur les salaires et la main d'œuvre, ils ont régulièrement baissé en passant de 20,3 milliards en 2016 à 17,3 milliards en 2017 et à 14,0 milliards en 2018. Cette évolution est liée à la mesure de l'Etat de diminuer progressivement sa part dans les impôts sur les salaires et la main d'œuvre, au profit de la Formation professionnelle.

Au titre des impôts sur le patrimoine, ils ont augmenté régulièrement de 29,6 milliards en 2016 à 34,2 milliards en 2017 et à 39,3 milliards en 2018.

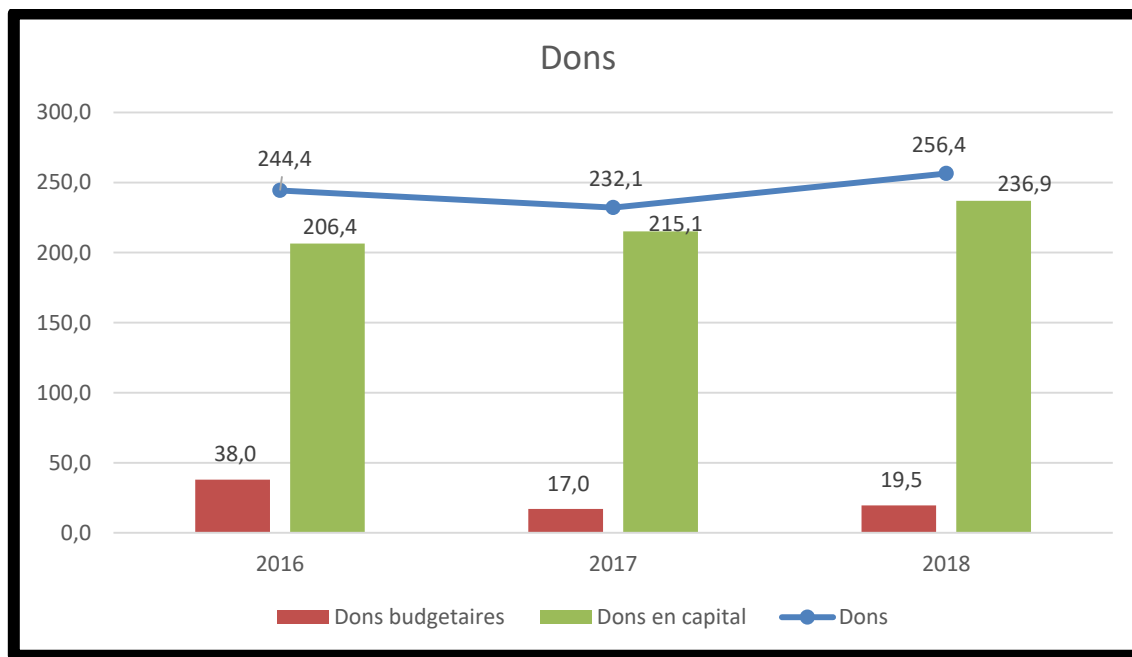
### XXIII.1.2. LES DONS

Les dons, composés des dons budgétaires et des dons en capital, ont connu un repli de 5% entre 2016 et 2017, passant de 244,4 milliards à 232,1 milliards, avant de se redresser de 10,5% en 2018 pour atteindre 256,4 milliards.

La chute des dons en 2017 est en liaison avec celle des dons budgétaires (17,0 milliards contre 38,0 milliards en 2016). Cette évolution est contenue par la hausse des dons en capital qui sont passés de 206,4 milliards en 2016 à 215,1 milliards en 2017.

En 2018, les dons ont connu un relèvement de 10,5% pour atteindre 256,4 milliards, imputable à la hausse conjointe des dons budgétaires et des dons en capital de 14,4% et 10,2% respectivement. Les dons budgétaires et les dons en capital se sont établis respectivement à 19,5 milliards et 236,9 milliards en 2018.

**Graphique XXIII-4 : Evolution des dons de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)**



*Source : DGCPT, DGPPE, TOFE*

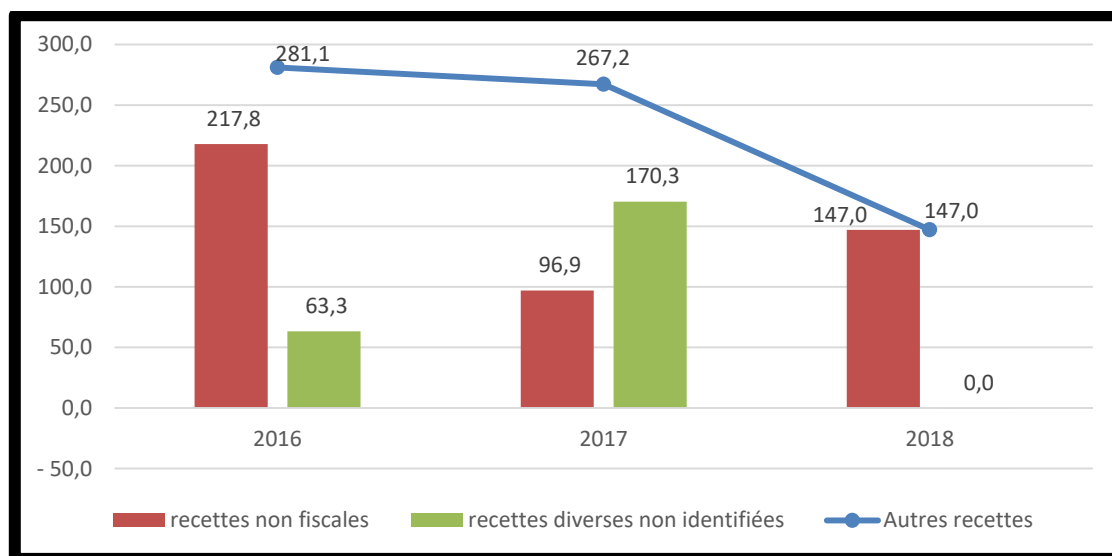
### XXIII.1.3. LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes, constituées des recettes non fiscales et des recettes diverses non identifiées, ont baissé de 4,9% en 2017 et de 45,0% en 2018. Elles sont évaluées à 281,1 milliards en 2016, à 267,2 milliards en 2017 et à 147 milliards en 2018. Le recul noté entre 2016 et 2017 est en liaison avec celui des recettes non fiscales qui sont passées de 217,0 milliards à 96,7 milliards. Cette forte baisse est sous l'effet essentiellement de la vente de la licence 4 G à la SONATEL pour un montant de 99,7 milliards en 2016. En revanche, les recettes diverses non identifiées ont augmenté de 63,3 milliards en 2016 à 170 milliards en 2017.

En 2018, le repli s'explique par l'absence de recettes diverses non identifiées contre 170,3 milliards en 2017.



Graphique XXIII-5 : Evolution des autres recettes de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)



Source : DGCPT, DGPPE, TOFE

## XXIII.2. LES DEPENSES BUDGETAIRES

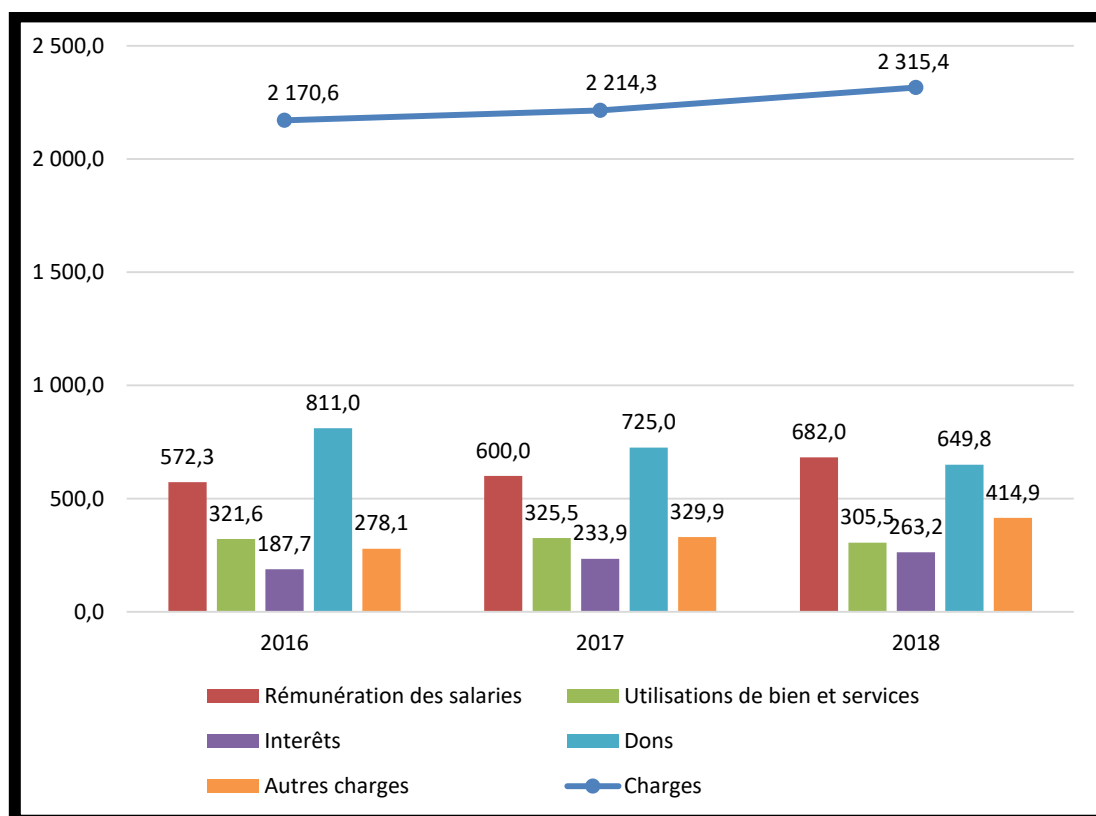
Les dépenses budgétaires, constituées des charges et des acquisitions nettes d'actifs non financiers, ont connu une hausse de 1,3% en 2017 et 6,0% en 2018. Elles sont passées de 2 704,0 milliards en 2016 à 2 738,8 milliards en 2017 et à 2 903,0 milliards en 2018. La progression de 1,3% entre 2016 et 2017 est sous l'effet de celle des charges (2,0%), malgré le repli des acquisitions nettes d'actifs non financiers (-1,6%). L'évolution entre 2017 et 2018 est en liaison avec la hausse conjointe des charges (4,6%) et des acquisitions nettes d'actifs non financiers (12,0%).

### XXIII.2.1. LES CHARGES

Les charges sont formées de la rémunération des salariés, des utilisations de biens et services, du paiement des intérêts sur la dette publique, des dons et des autres charges.

Les charges ont augmenté de 2,0% en 2017 et de 4,6% en 2018. Elles sont évaluées à 2 170,6 milliards en 2016, à 2 214,3 milliards en 2017 et à 2 315,4 milliards en 2018. La hausse entre 2016 et 2017 est imputable à celle des intérêts sur la dette (24,6%), aux autres charges (18,6%) et à la rémunération des salariés (4,8%). Cette évolution est amoindrie par le repli des dons de 10,6%. Pour la progression enregistrée entre 2017 et 2018, elle est en liaison avec celle des autres charges (25,8%), de la rémunération des salariés (13,7%) et des intérêts sur la dette (12,5%).

**Graphique XXIII-6 : Evolution des différents types de charges de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)**



Source : DGCPT, DGPPE TOFE

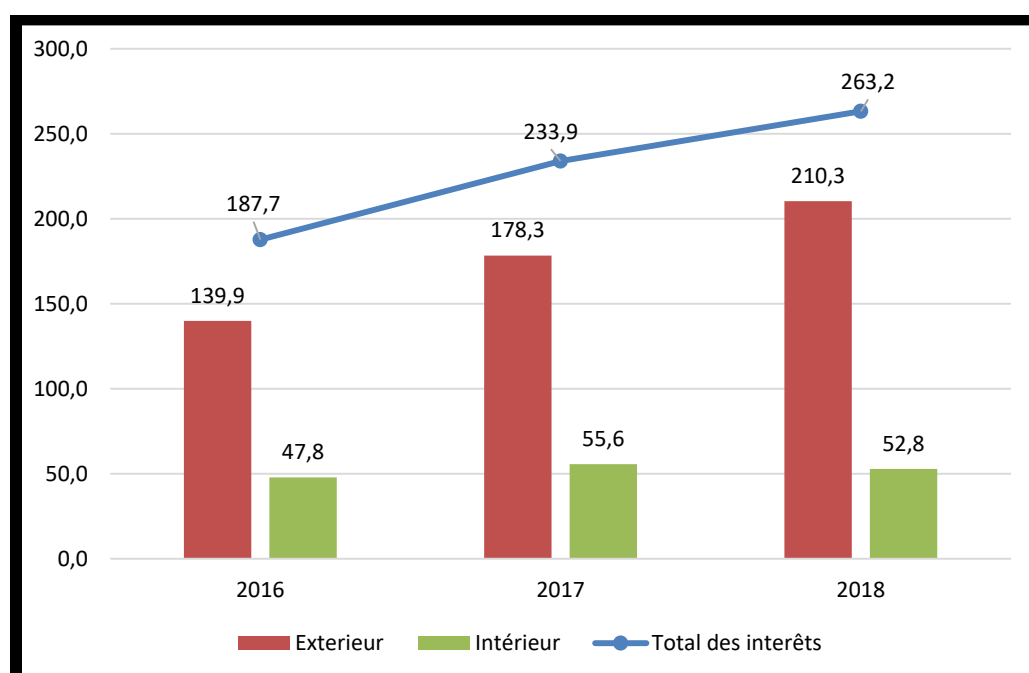
La rémunération des salariés a augmenté de 4,8% en 2017 et de 13,7% en 2018. Elle s'est élevée à 572,3 milliards en 2016, à 600,0 milliards en 2017 et à 682,0 milliards en 2018, imputable à l'augmentation des effectifs de la fonction publique en relation avec l'intégration des corps émergents. La forte hausse de 82,0 milliards notée entre 2017 et 2018 est également liée à l'émission complémentaire d'environ 25 milliards pour prendre en charge les revendications des partenaires sociaux.

Les utilisations de biens et services ont progressé de 1,2% entre 2016 et 2017, passant de 321,6 milliards à 325,5 milliards, avant de chuter de 6,1% en 2018 pour atteindre 305,5 milliards. Ces évolutions sont sous l'effet des politiques de rationalisation des dépenses de l'Etat, accompagnées d'une stabilité des prix à la consommation.

Concernant les paiements des intérêts sur la dette publique, ils ont connu une hausse de 24,6% en 2017 et de 12,5% en 2018. Ils sont évalués à 187,7 milliards en 2016, à 233,9 milliards en 2017 et à 263,2 milliards en 2018. L'évolution enregistrée en 2017 s'explique par l'augmentation simultanée des intérêts sur la dette extérieure (27,5%) et intérieure (16,4%) qui ont atteint respectivement 178,3 milliards et 55,6

milliards. Pour l'accroissement noté en 2018, il est imputable au relèvement des intérêts sur la dette extérieure de 18,5% pour s'établir à 210,3 milliards. En revanche, les intérêts sur la dette intérieure ont diminué de 5,0% en 2018 pour se situer à 52,8 milliards. La forte évolution des intérêts sur la dette extérieure s'explique essentiellement par les émissions d'euro bonds en 2017 et 2018, conduisant à un désengagement dans le financement intérieur. Cette situation s'est traduite par une chute des intérêts sur la dette intérieure en 2018.

**Graphique XXIII-7 : Evolution des intérêts sur la dette publique de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)**

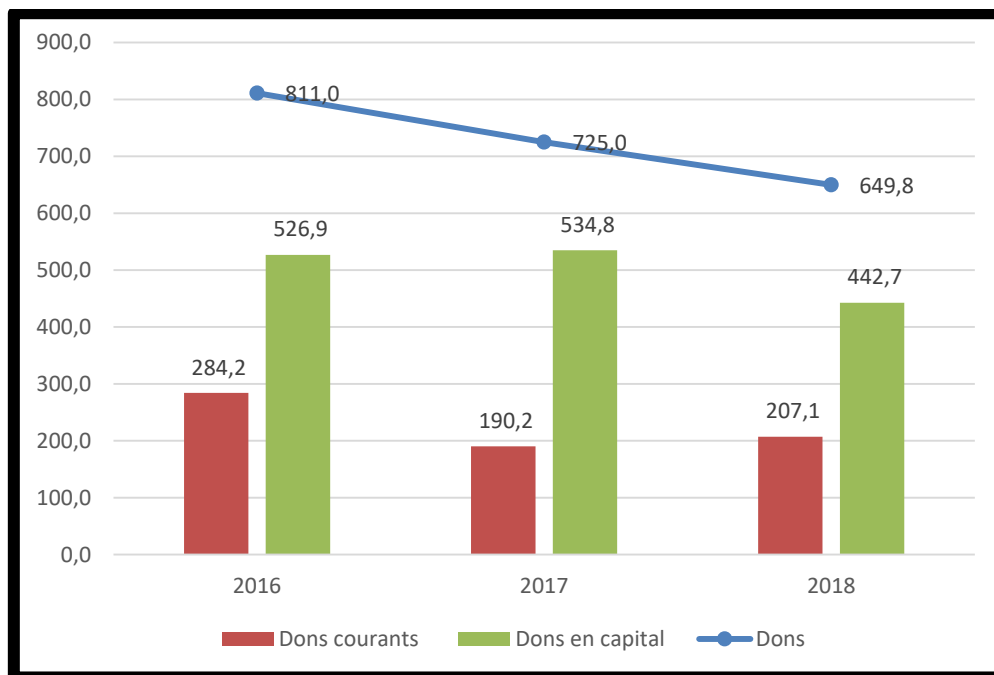


Source : DGCP, DGPPE TOFE

Au titre des dons, ils sont constitués des dons budgétaires et des dons en capital et représentent respectivement les transferts courants et les transferts en capital vers les unités des administrations publiques.

Les dons ont chuté de 10,6% en 2017 et de 10,4% en 2018. Ils sont passés de 811,0 milliards en 2016 à 725,0 milliards en 2017 et à 649,8 milliards en 2018. La baisse de 10,6% enregistrée entre 2016 et 2017 est consécutive à celle des dons courants (-33,1%) qui sont passés de 284,2 milliards à 190,2 milliards. Cette évolution est contenue par le relèvement des dons en capital de 526,9 milliards en 2016 à 534,8 milliards en 2017, soit un accroissement de 1,5%. Le repli de 10,4% des dons entre 2017 et 2018 s'explique par le recul des dons en capital de 17,2% pour s'établir à 442,7 milliards. Cependant, l'augmentation des dons budgétaires de 8,9% pour atteindre 207,1 milliards a amoindri cette chute.

Graphique XXIII-8 : Evolution des dons de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)

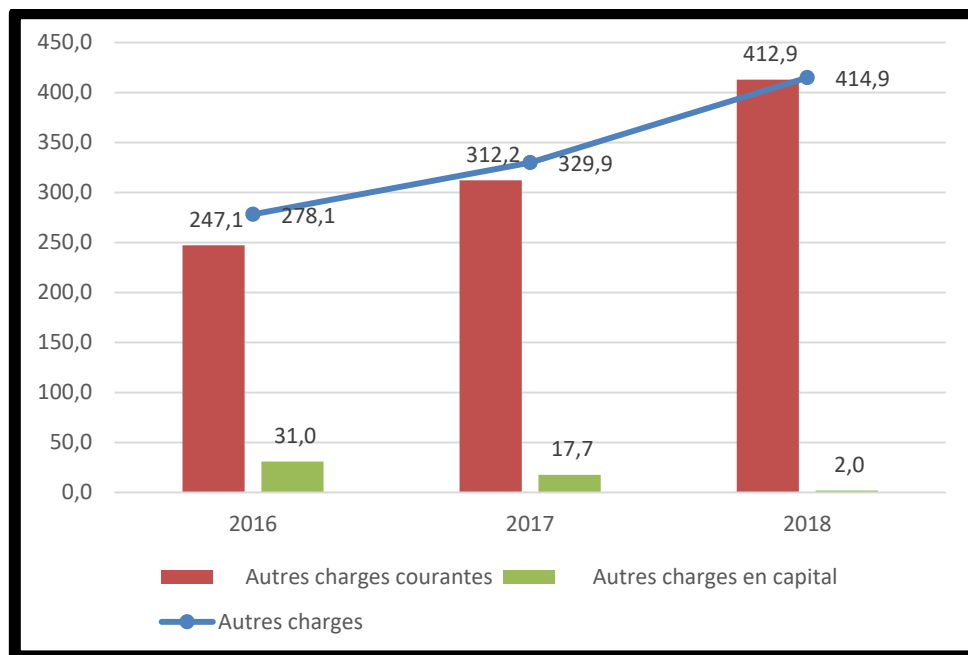


Source : DGCPT, DGPPE TOFE

Pour les autres charges, elles sont réparties entre autres charges courantes et autres charges en capital. Les autres charges courantes portent sur les subventions, les prestations d'assistance sociale et les transferts courants vers les unités institutionnelles en dehors des administrations publiques.

Les autres charges ont progressé de 18,6% en 2017 et de 25,8% en 2018. Elles sont passées de 278,1 milliards en 2016 à 329,9 milliards en 2017 et à 414,9 milliards en 2018. Ces évolutions notées en 2017 et 2018 sont liées à la hausse des autres charges courantes de 26,3% et 32,2%, respectivement, qui sont passées de 247,1 milliards en 2016 à 312,2 milliards en 2017 et à 412,9 milliards en 2018. Cependant, les autres charges en capital ont chuté régulièrement en passant de 31,0 milliards en 2016 à 17,7 milliards en 2017 et à 2,0 milliards en 2018.

Graphique XXIII-9 : Evolution des autres charges de 2016 à 2018 (milliards FCFA)



Source : DGPT, DPEE TOFE

### XXIII.2.1. LES TRANSACTIONS NETTES D'ACTIFS NON FINANCIERS

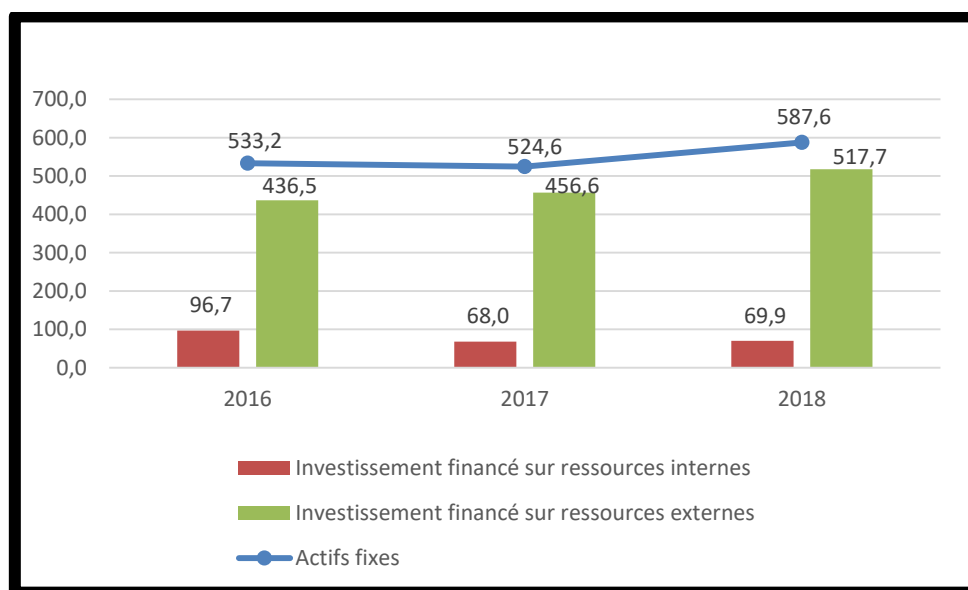
Les transactions nettes d'actifs non financiers sont composées des acquisitions nettes d'actifs fixes, des objets de valeurs et d'actifs non produits ainsi que des variations de stocks.

Les transactions nettes d'actifs non financiers, constituées de plus de 99,9% des actifs fixes, ont chuté de 1,6% entre 2016 et 2017, passant de 533,3 milliards à 524,6 milliards, avant de se redresser de 12,0% en 2018 pour s'établir à 587,7 milliards. Ces évolutions sont expliquées par celle des actifs fixes qui se sont contractés de 1,6% entre 2016 et 2017, passant de 533,2 milliards à 524,6 milliards, avant d'augmenter de 12,0% en 2018 pour atteindre 587,6 milliards.

Le recul des actifs fixes entre 2016 et 2017 est en liaison avec celui des investissements sur ressources internes de 29,7%, passant de 96,7 milliards à 68,0 milliards.

Entre 2017 et 2018, la hausse des actifs fixes de 12,0% est expliquée par l'augmentation conjointe des investissements sur ressources internes (2,8%) et externes (13,4%) qui se sont établis respectivement à 69,9 milliards et 517,7 milliards en 2018.

**Graphique XXIII-10 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs fixes de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)**



Source : DGCPT, DGPPE, TOFE

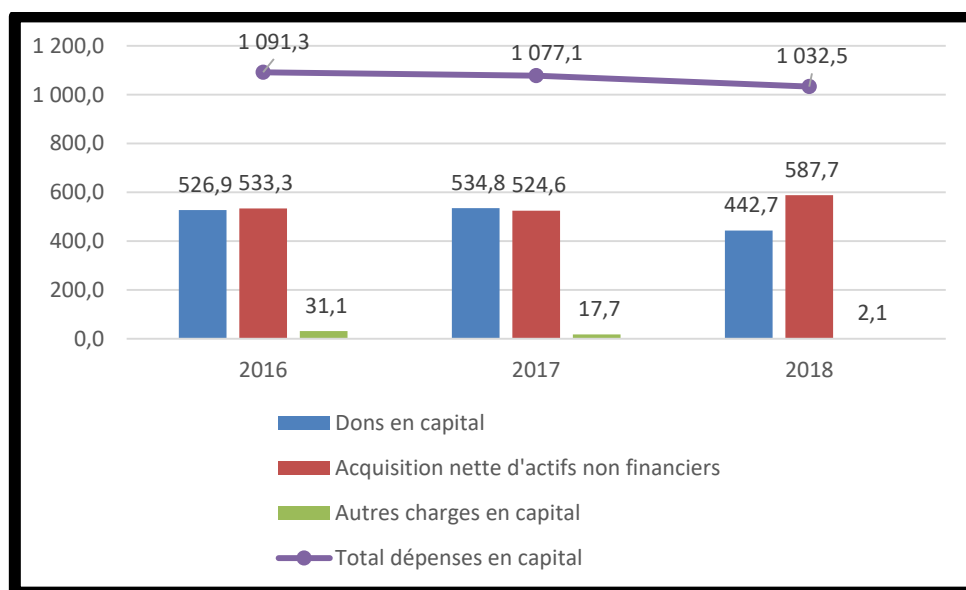
### XXIII.2.2. LES DEPENSES EN CAPITAL

Les dépenses en capital sont formées des dons en capital, des acquisitions nettes d'actifs non financiers et autres charges en capital.

Les dépenses en capital ont connu des replis de 1,3% en 2017 et de 4,1% en 2018. Elles sont évaluées à 1 091,3 milliards en 2016, à 1 077,1 milliards en 2017 et à 1 032,5 milliards en 2018. L'évolution enregistrée en 2017 est imputable à la chute des transactions nettes sur actifs non financiers (524,6 milliards contre 533,3 milliards en 2016) et aux autres dépenses en capital (17,7 milliards contre 31,1 milliards en 2016), soit des baisses respectives de 1,6% et 43,1%. La croissance des dons en capital de 1,5% (534,8 milliards contre 526,9 milliards en 2016) a contenu ce repli.

En 2018, la diminution de 4,1% des dépenses en capital est en liaison avec la chute des dons en capital de 17,2% et des autres dépenses en capital de 88,0%, pour s'établir, respectivement, à 442,7 milliards et 2,1 milliards. Toutefois, cette évolution est amoindrie par la croissance des transactions nettes sur actifs non financiers de 12,0% en 2018 pour atteindre 587,7 milliards.

**Graphique XXIII-11 : Evolution des dépenses en capital de 2016 à 2018 (milliards de FCFA)**



Source : DGCP, DGPPE, TOFE

### XXIII.3. LE FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE<sup>60</sup>

En 2017, le solde budgétaire global de l'Administration publique est déficitaire de 362,2 milliards de FCFA, soit 3,0% du PIB.

Le financement de ce déficit a nécessité une accumulation nette de passifs de 561,7 milliards amoindrie par une acquisition nette d'actifs financiers évaluée à 197,7 milliards de FCFA.

L'accumulation nette de passifs de 561,7 milliards s'explique par un engagement de source extérieure estimé à 831,9 milliards et un désengagement d'origine intérieure de 270,2 milliards. Le financement extérieur est constitué des titres de créances (516,9 milliards) en liaison avec l'émission d'euro bonds (641,2 milliards) et des crédits (315,0 milliards). Ces derniers sont constitués essentiellement d'engagements sur les prêts projets (241,5 milliards), les rétrocessions (103,5 milliards) et les tirages sur prêts programmes (79,8 milliards) ainsi que des désengagements sur les crédits bilatéraux et multilatéraux et commerciaux (-92,2 milliards). Au niveau intérieur, le désengagement de 270,2 milliards est sous l'effet des titres et créances (-120,1 milliards), des crédits (-49,8 milliards) et des autres comptes à payer (-100,3 milliards).

<sup>60</sup> Cf. tableau XX-9 de l'annexe.

L'acquisition nette d'actifs financiers de 197,3 milliards en 2017 est totalement limitée au niveau intérieur. Elle est réalisée principalement avec les crédits (166,9 milliards) et les numéraires et dépôts (27,2 milliards).

S'agissant de l'exercice 2018, le déficit budgétaire est évalué à 477,6 milliards de FCFA, soit 3,7% du PIB.

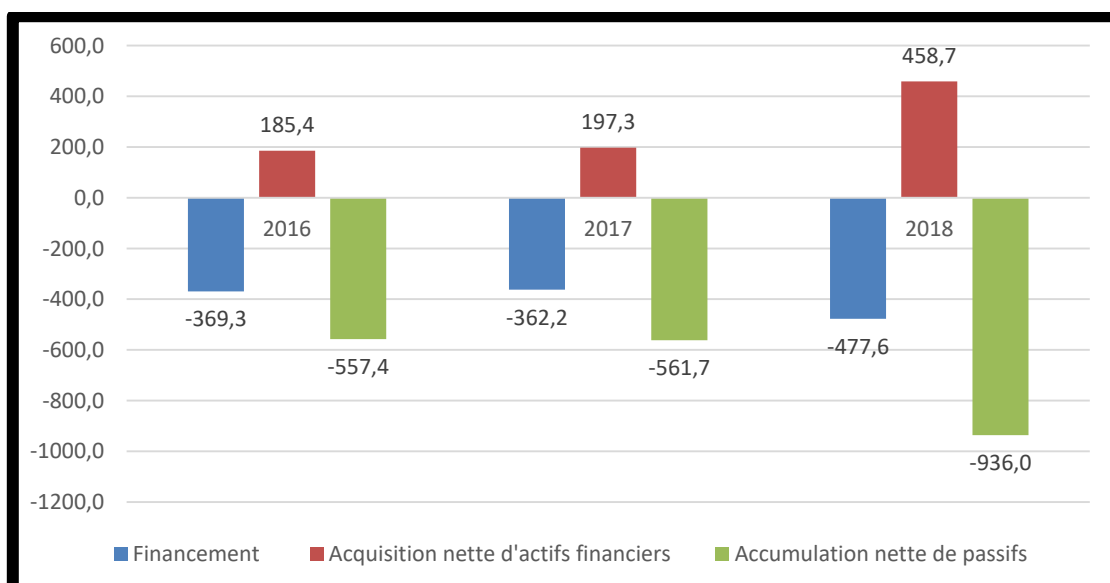
Le financement dudit déficit a nécessité une accumulation nette de passifs de 936,0 milliards et une acquisition nette d'actifs financiers évaluée à 458,7 milliards.

L'accumulation nette de passifs de 936,0 milliards s'explique par un engagement de source extérieure estimé à 1 093,5 milliards et un désengagement d'origine intérieure de 157,6 milliards. Le financement extérieur est composé des titres de créances (842,2 milliards), en liaison avec l'émission d'euro bonds (1 077,0 milliards) et des crédits (251,4 milliards). Ces derniers sont constitués essentiellement d'engagements sur les prêts projets (280,7 milliards), les rétrocessions (96,2 milliards), les tirages sur prêts programmes (4,9 milliards) et des désengagements sur les crédits bilatéraux et multilatéraux et commerciaux (-121,0 milliards).

Au niveau intérieur, le désengagement de 157,6 milliards est sous l'effet des titres et créances (-240,0 milliards), des crédits (-36,0 milliards) et des autres comptes à payer (118,5 milliards).

L'acquisition nette d'actifs financiers de 458,7 milliards en 2018 est totalement de source intérieure. Elle est réalisée principalement avec les crédits (123,6 milliards) et les numéraires et dépôts (307,8 milliards).

**Graphique XXIII-12 : Structure du financement du déficit budgétaire (en milliards de FCFA)**



Source : DGCP, DPEE, TOFE



#### XXIII.4. PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Le déficit budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques s'est détérioré en passant de 3,0% du PIB en 2017 à 3,7% du PIB en 2018. La pression fiscale<sup>61</sup> a enregistré un taux identique à celui de 2017 s'établissant à 15,4%. Ainsi, le seuil minimal de pression fiscale fixé à 20,0% par le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) n'est pas atteint malgré la croissance des recettes fiscales.

Le rapport entre la masse salariale et les recettes fiscales s'est accru en 2018, maintenant toutefois le Sénégal en dessous du plafond fixé à 35%. En effet, il est ressorti à 34,3%, après 32,0% en 2017.

Le ratio « dépenses en capital financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales » est ressorti à 25,9%, après 33,1% en 2017, soit une baisse de 7,2 points de pourcentage. Malgré cette contreperformance, le Sénégal maintient sa position au-dessus du plancher communautaire fixé à 20,0%.

#### Conclusion

Le déficit budgétaire global est ressorti à 3,7% en 2018 contre 3,0% en 2017. Cette situation s'est produite dans un contexte d'une progression des dépenses plus soutenue que des recettes.

Les recettes ont atteint 2 376,6 milliards en 2017 et 2 425,5 milliards en 2018 et les recettes fiscales 1 187,3 milliards et 202,0 milliards respectivement.

Les dépenses sont évaluées à 2 738,8 milliards en 2017 et 2 903,0 milliards en 2018. Au titre des critères de convergence de l'UEMOA liés à la gestion budgétaire, le seul critère que le Sénégal n'a pas respecté est la pression fiscale en 2017. En 2018, le Sénégal n'a pas rempli le critère relatif au déficit budgétaire en plus de celui de la pression fiscale.

<sup>61</sup> Recettes fiscales rapportées au PIB.